

Baromètre du mal-être agricole

Des éléments indicatifs pour permettre de repérer des situations présentant des signes de mal-être et passer le relais.

Contacts utiles



santé

famille

retraite

services

MSA
Midi-Pyrénées Nord

cellulmaletremsa.blf@mpn.msa.fr

AGRI'ÉCOUTE

SERVICE D'ÉCOUTE DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE

24H/24
7J/7

09 69 39 29 19*

agrieécoute.fr

*prix d'un appel local

NUMÉRO NATIONAL DE PRÉVENTION DU SUICIDE

3114

 15

SAMU- Urgence médicale

 112

Numéro d'urgence européen

 114

Pour les personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes, et aphasyques

Situation de fragilité La personne...	se sent stressée, anxieuse
	perd confiance en soi
	a peur face aux difficultés
	se sent en situation d'échec
	est irritable
	a l'impression d'être incomprise
	a des troubles du sommeil
	a des maux de tête
	a des troubles de l'alimentation
Situation de mal-être important La personne...	se sent triste
	se sent nulle
	se sent fatiguée
	a des difficultés à exprimer ses sentiments
	débute ou augmente sa consommation de tabac, alcool, drogue, médicaments...
	se laisse aller physiquement (hygiène, vestimentaire...)
	a des difficultés à se concentrer
	a des difficultés à prendre des décisions
	se sent en colère, est agressive ou apathique (manque de réaction)
Risque suicidaire possible La personne...	a des idées suicidaires
	est pessimiste, se sent désespérée
	a un sentiment de honte, d'humiliation
	se sent épuisée, a des troubles du sommeil
	est confuse, tient des propos incohérents
	s'isole socialement, se déconnecte de son environnement
	a des troubles de la mémoire ou de la concentration
	a des émotions très perturbées (excessives ou inexistantes)
	a des troubles de l'alimentation
	commence à distribuer ses biens, du matériel, place ses animaux

FACTEURS AGGRAVANTS

Antécédent de tentative de suicide - Maladie psychique

Impulsivité - Consommation abusive alcools, drogues, médicaments - Évènement traumatisant



MSA Midi-pyrénées Nord

Dispositif d'évaluation et de prévention du mal-être agricole

Face au mal-être, être attentif, c'est déjà agir.



Face au mal-être, personne ne doit rester seul.

La MSA Midi-Pyrénées Nord s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire formée pour proposer un accompagnement adapté à chaque situation.

Vous avez repéré une situation de mal-être et vous vous inquiétez pour cette personne ?

Même si vous n'êtes pas certain de la gravité de la situation, votre signalement peut permettre à une personne d'être accompagnée.

Que faire ?

1

Rassurez la personne.

Informez-la qu'elle peut bénéficier d'un accompagnement par la MSA Midi-Pyrénées Nord.

2

Transmettez la fiche de détection complétée par mail via l'adresse dédiée : cellulemaletremsa.blf@mpn.msa.fr

Fiche de détection



3

Nous prenons le relais

La personne est contactée par notre équipe dédiée dans un délai de **48 heures ouvrées** afin d'évaluer sa situation et de lui proposer un accompagnement adapté.

Vous ne savez pas comment aborder la situation ?

Si vous avez des difficultés à échanger avec la personne ou si vous avez besoin de conseils avant d'effectuer un signalement, vous pouvez demander à être recontacté par notre équipe dédiée.

Quelle prise en charge peut être proposée ?

Après réception de la fiche de détection

Chaque situation est étudiée individuellement pour proposer un accompagnement adapté, avec l'accord de la personne et dans le respect de la confidentialité.

1

Évaluation du dossier dans sa globalité

- Notre équipe analyse la situation dans son ensemble, recueille les informations nécessaires et recherche les solutions les plus adaptées en matière de droits, de prestations, notamment.

2

Premier échange

- Un professionnel formé contacte la personne afin d'évaluer les signes et les facteurs de mal-être.

3

Orientation adaptée à la situation

- Selon l'évaluation réalisée, plusieurs solutions peuvent être proposées.

Mal-être faible à modéré

- Rendez-vous avec un conseiller en protection sociale ou un chargé d'accueil
- Rendez-vous avec un travailleur social
- Contact avec le médecin du travail
- Orientation vers les partenaires compétents si nécessaire

Mal-être modéré à élevé

- La personne est rappelée par un psychologue évaluateur.
- La cellule pluri-professionnelle de prévention analyse la situation et fait des préconisations adaptées :
 - attention particulière sur le dossier administratif, l'accompagnement social,
 - suivi psychologique avec prise en charge de séances,
 - vigilance renforcée des services médicaux MSA MPN.